

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

Présents : Adam Xavier - Julien Belland - Viridiana Bouchardon - Yves Bouvard - Emmanuelle Bringuier – Isabelle Caillaud - Lionel Chappellaz - Lionel Charlin – Alexandra Cochet - Nicolas Perier -Nathalie Strippoli - Stéphane Strippoli - Yves Vacle

Excusées : Marie-José Buatois - Emmanuelle Bringuier

Pouvoirs : Marie-José Buatois à Lionel Chappellaz - Emmanuelle Bringuier à Nathalie Strippoli

La séance est ouverte à 20 h 06.

Madame Alexandra Cochet est désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 septembre 2024

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Délibération Subvention petit patrimoine

Monsieur le Maire explique que les devis pour la réfection des croix sont toujours en attente et demande une nouvelle fois à reporter cette délibération au prochain conseil municipal.

Report accepté à l'unanimité.

Délibération fonds de concours CCPA pour la sécurisation de centre du village

Monsieur le Maire explique que le conseil communautaire ayant été déplacé, la CCPA n'a pas pu voter le fonds de concours pour la sécurisation du village, la délibération doit donc être reportée au prochain conseil municipal.

Report accepté à l'unanimité.

Présentation des DIA

Monsieur le maire explique qu'il n'y pas eu de déclarations d'intention d'aliéner depuis le dernier conseil municipal.

Point sur les commissions :

Commission eau et assainissement

Monsieur Stéphane Strippoli :

- nettoyage du réservoir château d'eau effectué,
- l'entreprise Profil Etude a été relancée pour le séparatif des réseaux au Trolliet, un courrier va être envoyé sous peu aux habitants.

Monsieur le maire :

- les différents RPQS 2023 (bilans eau – assainissement collectifs et autonomes) seront à voter lors du prochain conseil municipal.

Monsieur Julien Belland :

- peu de fuites ont été constatées lors de la relève annuelle des compteurs d'eau, les réparations des compteurs sont en cours.

Commission voirie

Monsieur Julien Belland :

- chantier Voltaire : la prévente aura bientôt lieu, monsieur le maire doit rencontrer le notaire pour établir les contrats,
- l'entreprise Brunet va commencer les travaux du chemin piétonnier vers le city stade, il faut ajouter 6 000 € qui étaient en options dans le devis d'origine pour certains aménagements nécessaires.

Madame Nathalie Strippoli :

- les tables et bancs pour l'aménagement du Clos Marinette seront livrés le 5 novembre, il reste la dalle à faire réaliser.

Monsieur Yves Vacle :

- le devis de l'entreprise Gobatto est validé pour la démolition des WC public,
- de l'enrobé est à leur demander également autour du monument aux morts,
- ainsi qu'un devis pour le portail du city stade : un portail coulissant d'occasion a été trouvé, cela reviendra moins cher de l'installer directement,
- le local poubelle à côté de la mairie sera terminé d'ici fin octobre,
- la pose d'un grillage à la station d'épuration est prévue pour 2025,
- les poteaux de la salle des fêtes seront restaurés d'ici fin octobre également, prévoir l'accès à la salle par le petit portillon pendant la durée des travaux.

Madame Isabelle Caillaud :

- le marquage au sol commence la semaine prochaine si la météo le permet.

Commission numérique

Madame Nathalie Strippoli :

- le PC serveur de la mairie est en commande,
- les onduleurs ont été reçus.

Commission scolaire / CALM

Madame Alexandra Cochet :

- mademoiselle Abigaël Bringuier remplace l'animatrice Audrey Santambien le temps de son arrêt maternité,
- le conseil d'école est prévu le 14 octobre,
- une réunion de la commission CALM est à prévoir pour revoir les tarifs.

Commission PLU :

Monsieur Nicolas Perier :

- les remarques des élus municipaux seront envoyées ce week-end aux urbanistes (toits plats / couleur tuile / couleurs façades etc ..), la prochaine réunion pour terminer ce règlement du PLU est fixée au 20 octobre,
- la réunion publique aura lieu en novembre.

Commission information communication

Madame Viridiana Bouchardon :

- les articles pour préparer le bulletin municipal sont attendus pour fin novembre maximum, passé ce délai ils ne seront plus pris en compte.

Les annonces sont gratuites cette années pour les entreprises basées sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.